



SECTION  
DE LA  
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

08 avril 2020

## Audio-Conférence Marne du 3 avril 2020

Une 1ère audio-conférence s'est déroulée le 3 avril 2020 en présence de la Direction (RH, BIL...), des membres du CHS (médecin de prévention, assistante de prévention, secrétaire du CHS et de l'inspecteur « santé et sécurité au travail ») et des Organisations Syndicales.

### Situation des Agents

#### ► Cas COVID-19

La Direction a indiqué que 27 cas de suspicion ou avérés de COVID-19 ont été recensés au sein de la DDFiP de la Marne. Ce chiffre n'est pas garanti du fait d'agents en arrêt sans précision du motif (secret médical), en AAE (Autorisation d'Absence Exceptionnelle) ne signalant pas obligatoirement leur situation médicale.

#### ► Isolement

Certains agents se plaignent d'isolement. La Direction sensibilise les chefs de services pour qu'un lien puisse être établi entre les agents d'un même service.

Les agents ont à la possibilité de contacter directement la Direction (RH...) ou bien une plate-forme téléphonique de psychologues (de façon anonyme et gratuite) au 0805 230 809 (pour les agents) ou au 0805 230 416 (pour les encadrants)

#### ► Agents fatigués

Les chefs de service sont informés de la possibilité de roulement au-delà de la 1ère quinzaine de confinement pour les agents en présentiel.

#### ► Prime exceptionnelle

**F.O.-DGFIP** a demandé à la Direction la possibilité d'une prime exceptionnelle versée aux agents exerçant leur mission dans la difficulté sachant que ce dossier sera traité au plan national.

#### ► Restauration

Suite à la fermeture des restaurants (RIA...), **F.O.-DGFIP** a interrogé la Direction sur la prise en charge future des frais de repas. Un recensement quotidien des agents en présentiel est effectué ce qui facilitera les demandes ultérieures des agents.

*Info Nationale : décret n°2020-404 du 7 avril 2020 paru au J.O. pour l'indemnisation des frais de repas. Les dispositions sont applicables à compter du 16 mars 2020.*

### Congés, RTT, Écrêtement...

#### ► Congé

Pour les reports de congés (5 jours de 2019) et jours de fractionnement, la date butoir est décalée à une date ultérieure.

### Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : [fo.dgfip51@gmail.com](mailto:fo.dgfip51@gmail.com)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Possibilité de poser des congés durant la période de confinement et les mois suivants en tenant compte des charges de travail. Les chefs de service doivent établir un calendrier prévisionnel sur les 6 prochains mois.

*Attention, il ne faut pas que les chefs de service s'octroient des « pouvoirs » de refuser les demandes de congés sous prétexte de charges de travail trop importantes. Les agents ne doivent pas être pénalisés et subir les conséquences d'une politique gouvernementale de réduction des effectifs depuis des années dans la Fonction Publique. **F.O.-DGFIP51** sera vigilant : n'hésitez à nous faire remonter vos difficultés.*

#### ► Horaires des agents

Aucune pénalisation durant la période de confinement : pas d'écêtement, pas de perte d'heures pour les agents effectuant moins que leur module horaire quotidien (ex : un agent, à 7h42, travaillant uniquement le matin aura une compensation d'heures).

*Rappel : un mail a été transmis à tous les agents le 25 mars par le service RH.*

#### ► RTT

info nationale : l'acquisition de jours RTT est liée à une période de travail hebdomadaire supérieure à 35 heures et destinée à éviter une période annuelle de travail supérieure à 1607 heures.

Dès lors, les Autorisations d'Absences Exceptionnelles peuvent entraîner une perte de RTT (Circulaire du 31 mars 2017 dans la Fonction Publique)

#### ► Entretien professionnel

Campagne quasiment achevée. L'agent, s'il est d'accord, a la possibilité de le faire par téléphone. Le chef de service ne peut pas l'imposer.

## Mutation, Stagiaires

#### ► Mutation

Pas d'infos de la Direction

Il semble que le mouvement de mutation au 1<sup>er</sup> septembre 2020 sera maintenu mais pas de dates confirmée pour la parution des mouvements.

#### ► Stagiaires ENFiP

Pas de confirmation de date d'arrivée dans les services en mai pour les stagiaires B.

Pas de confirmation de date d'entrée à l'ENFiP pour les stagiaires C. La scolarité risque d'être réduite.

*Rappel : l'ENFiP est fermée*

## Hygiène et Sécurité

#### ► Masques

Une dotation de masques, pour environ 9 jours, est arrivée le 2 avril pour une distribution ciblée pour éviter tout détournement (agents en contact avec l'extérieur en priorité : agents en accueil en cas d'urgence, agents de services effectuant des déplacements)

#### ► Gants

Agents de services et agents traitant le courrier  
*Rappel : traitement du courrier à J+1 voir J+2 pour laisser un temps de décontamination*

#### ► Gels, Lingettes

Le stock est reconstitué. La distribution s'effectue sur demande du chef de service, des gestionnaires de site, des agents auprès de leur chef.

#### ► Nettoyage des sites

Les agents de nettoyage interviennent après le départ des agents pour éviter tout contact (après 17h00).

Aucune intervention dans les bureaux inoccupés. La priorité est le nettoyage des parties communes (couloirs, toilettes, poignées de porte...). Ramassage des poubelles placées dans les couloirs.

Parfois, les agents effectuent eux-même le nettoyage pour éviter toute « intrusion » extérieure.

### Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : [fo.dgfip51@gmail.com](mailto:fo.dgfip51@gmail.com)

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

### ► Pose de plexiglas

La commande est en cours pour une mise en place après le confinement. La sécurité physique des agents a été prise en compte en cas de conflit avec un usager.

### ► Partage de PC (ex : DDR3)

Avant et après utilisation du PC, l'agent doit de laver les mains. Dans la mesure du possible, il faut éviter le partage de matériel (mesures barrières).

### ► Mesures barrières

Les masques (ex : chirurgicaux durée de 4h) et les gants sont à utiliser selon une méthode bien précise en complément des mesures barrières : deux guides sont en cours de communication auprès des agents.

Privilégier les escaliers à l'ascenseur.

Maintenir les portes des bureaux et des couloirs ouvertes (ventilation des locaux).

## Missions

### ► Campagne IR

Début le 20 avril sans accueil physique durant le confinement et fin le 8 juin (télédéclarations) et le 12 juin (déclaration « papier »)

Aucun partage de matériel (cellule téléphonique, PC, téléphone) : les agents travaillent uniquement sur leur poste de travail.

Mise en place possible d'un système de contre-appels effectués par des agents en télétravail.

*Info nationale : après la fin du confinement, l'accueil physique des contribuables devra se limiter au minimum indispensable. Pour F.O.-DGFIP, l'accueil physique ne pourra se réaliser*

*que dans des conditions optimales de protection tant pour les agents que pour les usagers : plexiglas installés, mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique.*

### ► Télétravail

Dotation de 41 PC provenant de l'ENFiP en cours de déploiement en début de semaine (6 avril) et une nouvelle livraison possible de 20 PC vers la mi-avril.

La Direction Générale (DG) centralise les commandes de chaque Direction et répartit les PC en fonctions des missions prioritaires.

Commande en cours de 40 téléphones et 40 cartes SIM.

Expérimentation de la DDR3 en cours et en attente du feu vert de la Direction Générale.

### ► SIE

Certains vérificateurs devraient travailler pour les SIE (traitement du « fond de solidarité », relance des entreprises défaillantes en matière de versement de la TVA ou du PAS).

### ► SPF-E

La plupart des missions est accessible en télétravail mais il manque des PC portable pour équiper tous les agents.

Date de fusion des SPF suspendue.

### ► Services en difficulté

Soutien des EDR et du SAR sur les missions prioritaires.

Le SDIF, mission non prioritaire, est en difficulté.

### ► NRP (Nouveau Réseau de Proximité)

Opérations suspendues

Date	Lundi 30		Mardi 31		Mercredi 01		Jeudi 02		Vendredi 03	
Présence	- %		16,16 %	119	15,18 %	112	- %		15,18 %	112
Télétravail	- %		21,33 %	157	21,88 %	161	- %		23,66 %	174
ASA Covid-19	- %		57,18 %	420	57,45 %	422	- %		55,81 %	410
Autres Absences	- %		5,32 %	39	5,47 %	40	- %		5,34 %	39
Total 735 Agents	100 %	735	100 %	735	100 %	735	100 %	735	100 %	735

## Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>